

Les expérimentations du FEJ
sur les jeunes en milieu rural

APRURAL

Septembre 2021

Table des matières

LES EXPERIMENTATIONS	3
• Création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes	3
• Accès des jeunes aux services de proximité en matière de santé et de prévention des conduites à risque	5
• Mobilité et autonomie des jeunes ruraux.....	5
• Les différents publics visés	6
• Des problématiques communes à certains projets.....	8
• Des approches évaluatives différenciées	8
ANNEXE 1 : Candidatures et sélection	9
• Principales caractéristiques de l'appel à projets.....	9
• Calendrier	9
• Candidatures reçues, projets retenus	10
ANNEXE 2 : Fiches expérimentation.....	15
• Vivre et travailler au pays : de l'idée au projet de vie en milieu rural	15
• L'Ariège : une pépinière d'initiatives pour les jeunes citoyens.....	16
En route vers la santé	17
Le lieu mobile	18
Laboratoire Jeunesse.....	19
"Je chemine, tu chemines, nous cheminons en Gâtine"	20
Rêves d'installation.....	21
• Mobi'coloc : bouger, se loger, s'installer avec la sous-coloc en milieu rural	22
« Uchronia »	23
• "Un réseau régional de campus ruraux de projets, en Grand Est"	24

Le FEJ a lancé en 2019 un appel à projets « Jeunes en milieu rural » (APRURAL) auprès des acteurs de terrain et des équipes d'évaluation afin de tester de nouveaux dispositifs au bénéfice des jeunes en milieu rural en réponse aux difficultés qu'ils rencontrent et aux enjeux identifiés par de nombreux acteurs institutionnels (Gouvernement, Collectivités territoriales, CESE), et du milieu de la recherche (INJEP).

Sur ces territoires ruraux, périurbains, littoraux peu denses, ou encore en zones de montagne, le CESE¹ rappelle quelques constats : la réalisation par les jeunes ruraux d'études plus courtes, un manque de fluidité au sein des parcours professionnels et de formation, un accompagnement insuffisant sur l'insertion socio-professionnelle, des difficultés d'accès au logement, l'absence ou l'insuffisance de transports publics accessibles, des politiques locales de jeunesse priorisées sur la petite enfance.

Les expérimentations soutenues par le FEJ dans le cadre de cet appel se situent sur trois types d'enjeux : susciter et accompagner la création d'activités sociales et économiques; simplifier l'accès des jeunes aux services de santé et de prévention avec la proposition de dispositifs « d'aller au-devant », notamment des adolescentes et des adolescents isolés, favoriser la mobilité et l'autonomie.

Les projets lancés en 2020 ont connu en raison de la pandémie de la Covid-19 des aléas obligeant les structures porteuses des expérimentations à suspendre ou retarder leurs activités, pour autant la mise en œuvre globale des projets et leur observation scientifique se poursuivent.

Cette note présente les dix expérimentations soutenues par le FEJ, leurs enjeux, leurs modalités d'intervention, leur évaluation et leur potentiel d'enseignements.

Elle est accompagnée de deux annexes, la première revient sur l'appel à projet initial, sur le processus d'évaluation des candidatures mis en place et sur le résultat de la sélection.

La seconde annexe présente chaque expérimentation de manière détaillée.

LES EXPERIMENTATIONS

Les projets s'inscrivent dans trois axes qui mobilisent les ressources des territoires et accompagnent les initiatives et les parcours des jeunes.

- **Création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes**

Sept expérimentations sur dix s'inscrivent dans ce premier axe.

Les porteurs de projet mettent à disposition des jeunes des espaces d'appui à l'innovation, à la création d'activités, à la conduite de projets à l'image des « campus ruraux ». Ces dispositifs s'appuient sur un lieu déjà existant ayant compétence en ingénierie de projet (pilotage, programmation, planification, évaluation, etc.) ou bien sur un lieu à créer. Il est question aussi de lieu immatériel (création de réseaux).

¹ -Avis du CESE 11 01 2017 "La place des jeunes dans les territoires ruraux" Rapporteurs : Danièle EVEN, Bertrand COLY

Les accompagnements ciblent l'accroissement des compétences des jeunes en montage de projet sur des activités diversifiées (économiques, sociales, culturelles, projets citoyens) répondant à des logiques différenciées d'autonomie, d'engagement ou d'insertion.

En Bretagne, en Pays de Vilaine, la Fédération d'Animation Rurale développe un tiers-lieu qui favorise la créativité, le lancement d'initiatives collectives et les apprentissages de pair à pair. L'accompagnement doit permettre aux jeunes de mieux s'approprier les opportunités existantes sur leur territoire et développer leur capacité de proposition et d'actions au sein d'un lieu expérimental.

Les actions s'appuient sur un diagnostic local étayé. Les porteurs ont construit une méthode d'intervention qui assure l'adhésion et la participation des jeunes à l'action en partenariat avec la Mission Locale, le foyer de jeunes travailleurs et la ville de Redon. Ce projet est évalué par SC – CE.

- *Pour en savoir plus : voir Fiche Expérimentation Le « Laboratoire jeunesse » - APRURAL-440*

En Bretagne, sur le territoire de Morlaix Communauté, la Maison des Jeunes et de la Culture est engagée dans une recherche-action « Jeunes en TTTrans », sous l'égide de l'École de Haute Etudes en Santé Publique de Rennes, accompagnée par la coordination Jeunesse de Morlaix Communauté. Le diagnostic mené en 2016 a fait apparaître qu'un nombre conséquent de jeunes n'a pas recours aux dispositifs d'aides et à l'accompagnement par des professionnels dont ils pourraient bénéficier par manque d'information ou par méfiance vis-à-vis des institutions. Le « lieu mobile » porté par le Point information jeunesse de la Maison des jeunes et de la culture est un véhicule aménagé permettant l'accueil individuel et collectif de jeunes. La finalité de cet outil est de faciliter l'accès aux droits des jeunes en allant à leur rencontre sur leurs bassins de vie. Ce projet est évalué par GESTE.

- *Pour en savoir plus : voir Fiche Expérimentation « Le lieu mobile » - APRURAL-428*

En Bretagne à Rostrenen, le projet « Uchronia » développé par l'association Les petits débrouillards du Grand Ouest accompagne un groupe de jeunes dans la création d'un *escape game* portant sur la sensibilisation à l'environnement. Une fois l'outil terminé, les jeunes sur la communauté de communes de Kreiz Breizh animeront cet espace et mettront en place des sessions de sensibilisation pour les enfants et les adultes. Ce projet est évalué par JEUDEVI.

- *Pour en savoir plus : voir Fiche Expérimentation « Uchronia » - APRURAL-466*

Dans la région Grand Est, l'Union régionale des Foyers Ruraux expérimente des "campus de projets" sur cinq territoires ruraux aux caractéristiques démographiques et socio-économiques différentes et peu outillés dans l'accompagnement d'initiatives de jeunes. Ces différentes expériences seront mises en réseau et coopéreront. Ce projet est évalué par l'Agence PHARE.

- *Pour en savoir plus : voir Fiche Expérimentation « Un réseau régional de campus ruraux de projets » - APRURAL-470*

En Nouvelle Aquitaine, l'association AZIA est animée et gérée par des jeunes de 18 à 35 ans de la Soule, territoire rural, excentré des grands centres urbains de Pau et de Bayonne, dans une vallée enclavée. Elle propose de développer l'expertise sur les dynamiques socio-économiques locales *via* une base de données, une aide à l'orientation des jeunes en fonction des opportunités du territoire *via* un guide illustré et de témoignages de jeunes, ainsi qu'une aide à la création et à la reprise d'entreprises par des prêts à taux 0%. Ce projet est évalué par le laboratoire PASSAGES (CNRS).

- *Pour en savoir plus : voir Fiche Expérimentation- « Vivre et travailler au pays : de l'idée au projet de vie en milieu rural » - APRURAL-420*

En Occitanie, la Ligue de l'Enseignement-Fédération des Œuvres Laïques **de l'Ariège** développe deux pépinières de soutien à la création d'activités (associatives, sociales, culturelles, économiques, humanitaires, solidaires, citoyennes...) adossées à des structures existantes dans deux EPCI. Elles seront ensuite essaimées sur les 6 autres EPCI et coordonnées au niveau départemental. Ce projet est évalué par l'agence PHARE.

- *Pour en savoir plus : voir Fiche Expérimentation - « L'Ariège : une pépinière d'initiatives pour les jeunes citoyens » - APRURAL-424*

Au niveau national, le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) propose d'agir sur « l'installation en milieu rural » afin de permettre aux jeunes de réussir leur insertion professionnelle et personnelle sur les territoires ruraux. Le projet prévoit des accompagnements pour les jeunes sur les enjeux du travail en milieu rural, sur les nouveaux modes d'installation comme les installations collectives. Il propose également un appui aux acteurs de tiers-lieux dans la création, l'animation, la gestion et la pérennisation de ce type de structure en milieu rural. Ce projet est évalué par SAULEA.

- *Pour en savoir plus : voir Fiche Expérimentation « Rêves d'installation » (national) – APRURAL-452*
- **Accès des jeunes aux services de proximité en matière de santé et de prévention des conduites à risque**

Les expérimentateurs cherchent à lever les obstacles dans l'accès aux soins, à renforcer l'accès aux droits en dispensant une information adaptée, à aller à la rencontre des jeunes et des différents acteurs (professionnels de santé, associations...).

En Auvergne-Rhône-Alpes, la « Maison des familles » portée par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté propose aux jeunes des permanences individuelles, voire des permanences itinérantes et des actions collectives pour améliorer leur accès aux soins. Des formations et des temps de sensibilisation sur les conduites à risque chez les jeunes sont proposées aux professionnels. Ce projet est évalué par le LERIS.

- *Pour en savoir plus : voir Fiche Expérimentation « En route vers la santé » - APRURAL-426*

En Nouvelle-Aquitaine, le Centre Socio-Culturel **de l'Airvaudais et du Val du Thouet** doit identifier les besoins non exprimés des jeunes âgés de 16 à 30 ans du territoire, développer une démarche d'« aller-vers » pour accompagner les jeunes au quotidien et dans leurs initiatives, créer des pépinières afin de permettre aux jeunes de valoriser leurs expériences et leurs savoir-faire. Ce projet est évalué par COPAS.

- *Pour en savoir plus : voir Fiche Expérimentation "Je chemine, tu chemines, nous cheminons en Gâtine" - APRURAL-448*

- **Mobilité et autonomie des jeunes ruraux**

La levée des freins à la mobilité et à l'autonomie peut être appréhendée dans le cadre d'une démarche globale ou bien par le biais d'une approche « sectorielle », comme l'accès au logement près de son lieu de travail ou de formation.

L'Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ), expérimente un dispositif qui mobilise des ressources et des outils (logements, accompagnement et structuration d'un réseau d'acteurs) et entend renforcer la capacité des jeunes à s'approprier leur

territoire, se projeter au-delà de l'espace familial, développer leur autonomie et leur « capital social mobilité ».

Au national, l'UNCLLAJ, avec l'appui des CLLAJ, des Missions Locales et des associations spécialisées, propose des solutions de logement sur six territoires ruraux : Pays Cœur d'Hérault, Gers, Pays du Mortainais, Saint-Dié-des-Vosges, Mâcon, Chablais. Elle propose des sous-cococations, et des « intermédiations locatives » lorsque l'association est locataire en titre du logement et sous-loue à plusieurs jeunes qui cohabitent et bénéficient d'un accompagnement de la structure. Ce projet est évalué par Pennecc Etudes Conseils.

- *Pour en savoir plus : voir Fiche Expérimentation- Mobi'coloc : bouger, se loger, s'installer avec la sous-coloc en milieu rural APRURAL-462*

Sur ces trois champs, chaque projet est suivi par une équipe scientifique externe qui observera ses conditions de mise en œuvre et ses effets. En parallèle, la Mission expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP) dispose d'une vision globale sur les différentes catégories de jeunes visés par les actions, les méthodes évaluatives mobilisées sur tel sujet et tel territoire, ou encore les thématiques communes à certains projets et proposera des analyses transversales à partir des enseignements des expérimentations.

- **Les différents publics visés**

Certaines expérimentations ciblent plusieurs profils de bénéficiaires directs : des jeunes dès 6 ans pour les actions d'animation pédagogique et de sensibilisation, et jusqu'à 30 ans pour les actions d'accès aux soins et d'accompagnement à la création d'activités. Les expérimentations orientent également leurs actions vers les professionnels et les acteurs de terrain intervenant (associations, acteurs de proximité, élus, intervenants dans le champ de la santé, etc.). L'entourage familial et les parents sont aussi ciblés pour certaines actions.

Nom du projet	Jeunes	Adultes
« Vivre et travailler au pays : de l'idée au projet de vie en milieu rural » (APRURAL-420)	150 jeunes âgés de 10 à 16 ans 30 jeunes âgés de 16 à 18 ans 20 jeunes âgés de 18 à 25 ans	10 adultes
« L'Ariège : une pépinière d'initiatives pour les jeunes citoyens » (APRURAL-424)	50 jeunes âgés de 10 à 16 ans 150 jeunes âgés de 16 à 18 ans 320 jeunes âgés de 18 à 25 ans 180 jeunes âgés de 25 à 30 ans	314 adultes et professionnels (parents, acteurs économiques et culturels, enseignants, conseillers d'orientations, conseillers d'insertion professionnelle, animateurs, éducateurs spécialisés, etc.)
« En route pour la Santé » (APRURAL-426)	170 jeunes âgés de 10 à 16 ans 45 jeunes âgés de 16 à 18 ans 85 jeunes âgés de 18 à 25 ans	200 adultes et professionnels (parents, professionnels du champ de

		la santé et du social, enseignants, CPE, conseillers d'orientations, conseillers d'insertion professionnelle, animateurs, éducateurs spécialisés, etc.)
« Le lieu mobile » (APRURAL-428)	600 jeunes âgés de 10 à 16 ans 900 jeunes âgés de 16 à 18 ans 1200 jeunes âgés de 18 à 25 ans 100 jeunes âgés de 25 à 30 ans	123 adultes et professionnels (parents, conseillers en mobilité, intervenants santé et prévention, enseignants, CPE, conseillers d'orientations, conseillers d'insertion professionnelle, animateurs, éducateurs spécialisés, etc.)
« Laboratoire Jeunesse » (APRURAL-440)	120 jeunes âgés de 18 à 25 ans	
"Je chemine, tu chemines, nous cheminons en Gâtine" (APRURAL-448)	700 jeunes âgés de 18 à 25 ans	40 professionnels (intervenants psycho-socio-esthétiques, sport, environnement, conseillers d'insertion professionnelle, animateurs, élus, administrateurs)
« Rêves d'installation » (APRURAL-452)	10 jeunes âgés de 10 à 16 ans 90 jeunes âgés de 16 à 18 ans 220 jeunes âgés de 18 à 25 ans	70 professionnels (intervenants, conseillers d'insertion professionnelle, animateurs)
« Mobi'coloc : bouger, se loger, s'installer avec la sous-coloc en milieu rural » (APRURAL-462)	200 jeunes âgés de 18 à 30 ans	
« Uchronia » (APRURAL-466)	600 jeunes âgés de 6 à 16 ans 5 jeunes âgés de 18 à 25 ans	705 adultes et professionnels (familles, enseignants et animateurs)
« Un réseau régional de campus ruraux de projets, en Grand Est » (APRURAL-470)	53 jeunes âgés de 16 à 18 ans 47 jeunes âgés de 18 à 25 ans	

- **Des problématiques communes à certains projets**

Trois sujets se dégagent en phase de lancement qui pourront évoluer avec le temps.

Les démarches d'« aller-vers », afin d'être présents auprès de jeunes ne présentant pas les ressources pour accéder aux dispositifs existants. Sur les dix expérimentations, quatre projets présentent ce type de modalités. La construction d'outils favorisant l'émergence des projets des jeunes. Trois projets placent la « co-construction avec les jeunes » de ce type d'outils. Enfin, les actions envers les professionnels et les acteurs de proximité, actions de formation et de coordination. Huit projets mettent en œuvre des actions pour ce public.

- **Des approches évaluatives différenciées**

Sur ces dix projets, les équipes d'évaluation mobilisent des méthodes d'évaluation qualitative ou des méthodes mixtes.

Nom du projet	Evaluateur	Evaluation qualitative	Evaluation mixte
« Vivre et travailler au pays : de l'idée au projet de vie en milieu rural » (APRURAL-420)	Laboratoire TREE (Transitions Energétiques et Environnementales).		✓
« L'Ariège : une pépinière d'initiatives pour les jeunes citoyens » (APRURAL-424)	Agence Phare	✓	
« En route pour la Santé » (APRURAL-426)	LERIS		✓
« Le lieu mobile » (APRURAL-428)	GESTE	✓	
« Laboratoire Jeunesse » (APRURAL-440)	SC - CE	✓	
« Je chemine, tu chemines, nous cheminons en Gâtine" » (APRURAL-448)	COPAS		✓
« Rêves d'installation » (APRURAL-452)	Sauléa		✓
« Mobi'coloc : bouger, se loger, s'installer avec la sous-coloc en milieu rural » (APRURAL-462)	Pennec Études Conseils	✓	
« Uchronia » (APRURAL-466)	JEUDEVI	✓	
« Un réseau régional de campus ruraux de projets, en Grand Est » (APRURAL-470)	Agence Phare	✓	

ANNEXE 1 : Candidatures et sélection

- Principales caractéristiques de l'appel à projets

Titre	Jeunes en milieu rural (APRURAL)
Territoires d'expérimentation	National
Axes	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes - Favoriser l'accès des jeunes aux services de proximité en matière de santé et de prévention des conduites à risque - Favoriser la mobilité et la socialisation des jeunes ruraux
Date de publication de l'appel à projets	Juin 2019
Date de clôture de l'appel à projets	31 octobre 2019 (8 décembre 2019 pour les candidatures des évaluateurs)
Date de sélection des projets	11 juin 2020
Montant de l'enveloppe initiale	1 500 000 €
Nombre de candidatures déposées	171 candidatures de porteurs de projets 21 candidatures d'évaluateurs
Nombre d'expérimentations retenues	10
Territoires concernés	Auvergne-Rhône-Alpes (1), Bretagne (3), Île-de-France (2), Nouvelle-Aquitaine (2), Occitanie (1), Grand Est (1)
Structures porteuses de projets	10 structures
Types d'évaluation	0 évaluation quantitative 3 évaluations mixtes 7 évaluations qualitatives
Montant des subventions	
- Pour les projets	1 073 610,00 €
- Pour les évaluations	460 438,40 €

- Calendrier

Les expérimentations dans le cadre de cet appel à projets s'étendront sur une durée comprise entre 2 et 3 ans. Les résultats sont attendus en 2023. Le calendrier ci-dessous indique les étapes de valorisation et de capitalisation des expérimentations.

	2020		2021		2022		2023		2024
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1
Sélection									
Conventionnement									
Mise en œuvre des expérimentations									
Réception des rapports intermédiaires des expérimentateurs			Avril 2021	Octobre 2021	Avril 2022	Octobre 2022	Avril 2023	Octobre 2023	
Réception des rapports finaux des expérimentateurs							Dans les 3 mois suivant la fin de la convention		
Note de capitalisation de la MEEPP									

- Candidatures reçues, projets retenus

Une procédure de sélection organisée en deux phases

La pré-sélection des projets et des évaluateurs a été opérée par la Mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP) de l'INJEP. Cent soixante-treize candidatures ont été reçues et instruites en première phase.

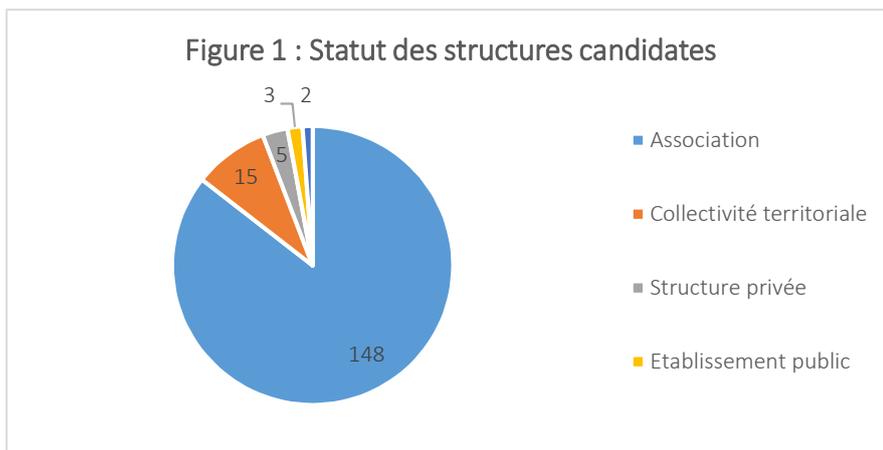
Au terme de cette première phase, 38 binômes, un binôme étant composé d'un porteur de projet associé à une équipe d'évaluation, ont été invités à présenter une candidature commune pour la seconde phase.

La sélection finale a été opérée par un jury national composé d'experts, d'institutionnels, d'acteurs de terrains et de chercheurs. Le jury a retenu dix expérimentations. Ce choix a été validé par le Conseil de gestion du FEJ qui a acté une subvention d'un montant total de 1 534 048,40 euros (un million cinq cent trente-quatre mille quarante-huit euros et quarante centimes).

Une majorité d'associations candidates

L'appel à projets « Jeunes en milieu rural » a reçu un total de 173 pré-candidatures adressées par 166 structures, 3 ayant soumis plus d'une pré-candidature. Plus de 85% des candidatures (148) ont été soumises par des associations dont 20 par des missions locales et 18 par des centres socio-culturels et des centres d'information jeunesse. Quinze collectivités territoriales réparties sur dix régions métropolitaines et d'outre-mer ont candidaté à l'appel (figure 1). Avec cinq candidatures, les établissements publics et les établissements d'enseignement ont finalement été peu candidats.

Sur l'ensemble des pré-candidatures, et malgré la surreprésentation des associations, le jury a garanti une certaine diversité en seconde phase. Pour la phase 2, ont donc été sélectionnés : 24 associations, deux collectivités territoriales, une structure privée et un établissement public. Ce sont finalement neuf associations et une collectivité territoriale (Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté) qui ont été retenues dans le cadre de cet appel.



Un dynamisme sur l'ensemble du territoire

Avec des candidatures issues de toutes les régions métropolitaines et d'outre-mer, la provenance des candidatures est bien répartie sur l'ensemble du territoire. Les territoires les plus dynamiques pour répondre à cet appel sont la Nouvelle-Aquitaine (28 candidatures), les Hauts-de-France (20) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (17). Sur les 28 pré-candidatures retenues pour la phase 2, plus de la moitié est issue d'Île de France, des Hauts de France et de Bretagne. Sur ces candidatures, le jury a finalement retenu trois candidatures issues de Bretagne, deux de Nouvelle-Aquitaine, deux d'Île-de-France² et une candidature dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est et Occitanie.

L'appel à projets a globalement bien été diffusé au sein des territoires concernés par l'appel à projets, c'est-à-dire les acteurs au plus proche des jeunes ruraux. En effet, près de 45% des candidatures sont issues de communes de moins de 10 000 habitants : 32 ont été adressées par des structures localisées dans des communes de moins de 2000 habitants et 45 candidatures par des structures localisées dans des communes peuplées entre 2000 et 10 000 habitants. Moins de 50 candidatures ont été adressées par des structures localisées au sein de communes de plus de 50 000 habitants.

Statuts et ressources des structures candidates

La représentation des pré-candidatures selon leur date de création montre que les structures qui ont candidaté à l'appel à projets sont plutôt jeunes. Plus de 60% des structures ont en effet été créées après 1990. Tant pour la phase 2 que lors de la sélection finale, la sélection opérée par le jury est finalement assez hétérogène.

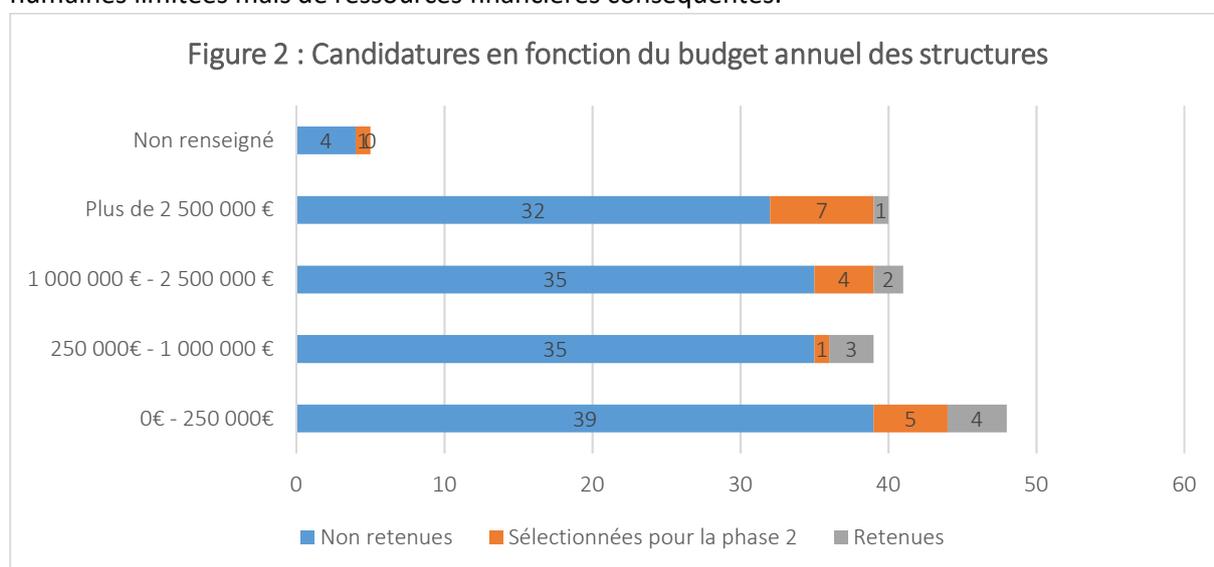
Les structures fortement dotées en ressources humaines et financières n'ont pas été spécialement favorisées. Sur les 10 structures retenues, sept structures rapportent un budget annuel inférieur au budget médian des structures candidates, à savoir 876 000€ (figure 2). Ces 7 structures disposent de 1 à 10 ETP, des effectifs inférieurs au nombre d'ETP médian (15 ETP).

Sur les neuf associations retenues, aucune ne dispose d'un statut d'utilité publique. Le statut d'utilité publique était détenu par 26 associations sur les 128 candidatures associatives. Une seule structure avait été sélectionnée pour la phase 2. Par ailleurs, sur les 173 structures candidates, 22 avaient déjà bénéficié d'un financement du FEJ. Quatre de ces structures ont été sélectionnées pour la phase 2,

² Ces projets sont portés par des fédérations nationales et proposent plusieurs territoires d'expérimentation sur le territoire métropolitain.

mais aucune n'a été retenue en phase finale. Enfin, sur les 173 candidatures proposées, 132 proposaient de nouveaux projets (76%), tandis que 41 étaient des projets déjà mis en œuvre par les structures. Le jury a légèrement priorisé l'octroi de financements à destination de nouveaux projets, puisque 8 projets retenus sont à construire.

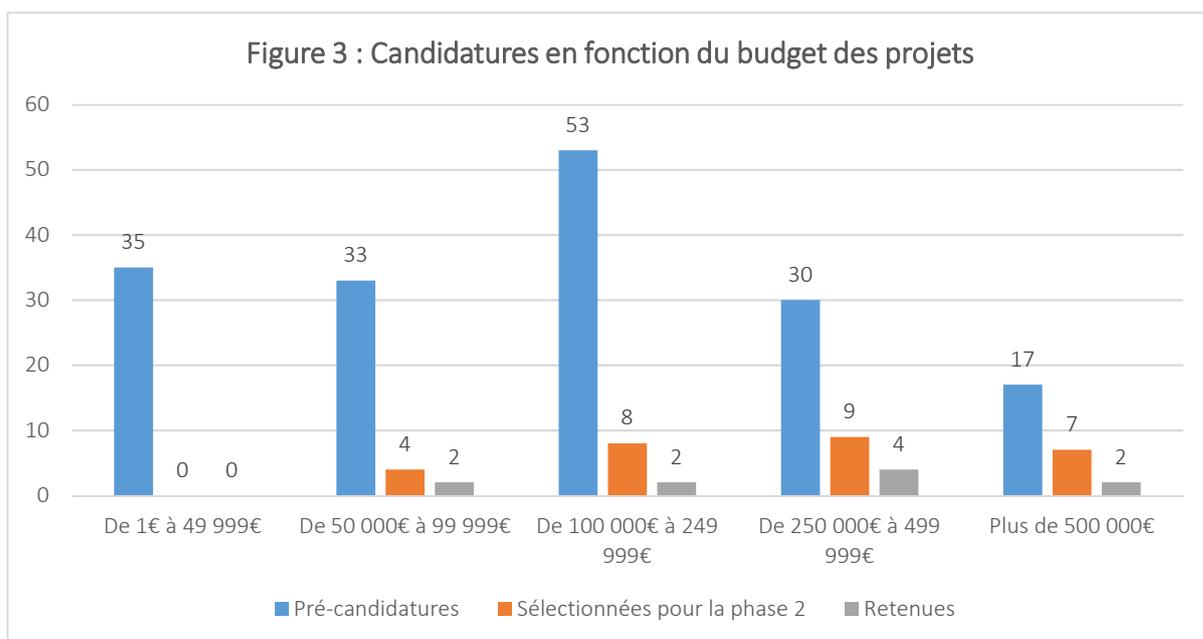
La sélection a donc globalement priorisé des structures plutôt anciennes, dotées de ressources humaines limitées mais de ressources financières conséquentes.



Budget des expérimentations et montants accordés

L'appel à projets n'imposant pas de limites concernant les budgets demandés pour les projets proposés, ces derniers sont très variables et oscillent entre 55 000 et 2 380 000 €. La répartition des pré-candidatures reçues et retenues en fonction des budgets des projets est présentée ci-dessous³ (figure 3) : la sélection opérée par le jury en phase 2 montre que les projets disposant d'un budget élevé ont été légèrement privilégiés.

³ 5 projets n'ayant pas renseigné le budget total de l'expérimentation, le total des projets s'élève à 168.



Les propositions évaluatives émanent principalement de structures privées

A la suite de la publication de l'appel à projets à destination des structures d'évaluation, l'appel a reçu 22 candidatures dont 14 soumises par des structures privées (cabinets d'études et de conseil, etc.), 5 par des structures disposant d'un statut associatif loi 1901, une par un établissement d'enseignement (Laboratoire Passages), une par un établissement public (fédération TEPP) et une par une collectivité territoriale. Ce sont finalement 9 structures qui ont été retenues pour mener les évaluations des dix projets : 6 structures privées (Agence Phare, Geste, Sauléa Conseil, COPAS, Pennec Etudes Conseils, Jeudevi), deux associations (LERIS, Coop'Eskemm) et un établissement d'enseignement supérieur (Laboratoire Passages).

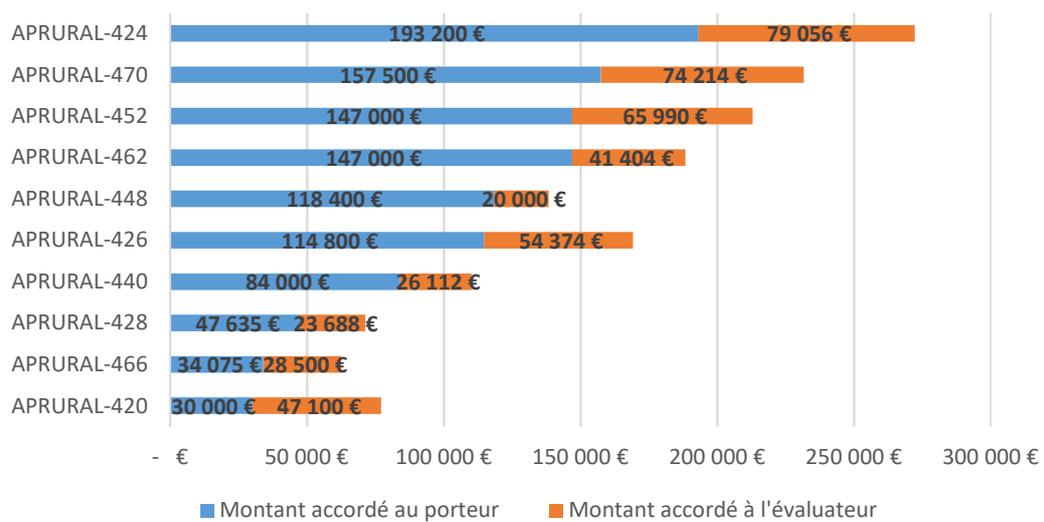
Sur ces 22 candidatures, 13 structures avaient déjà bénéficié d'un financement du FEJ dans le cadre d'évaluations passées (APDISCRI, APDOM5, HAPDOM, etc.). Sur les 9 structures finalement retenues, elles sont cinq à en avoir bénéficié.

Dix expérimentations pour un montant total de 1 534 048 €

Dix expérimentations ont finalement été retenues pour un montant total de 1 534 048 € dont 1 073 610 € accordés aux porteurs de projets et 460 438 € aux équipes d'évaluation. Les subventions sont comprises entre 30 000 et 193 200 € pour les porteurs⁴ et 47 100 et 79 056 € pour les évaluateurs (figure 4). L'évaluation représente entre 14 et 61% de la subvention totale accordée à l'expérimentation.

⁴ Le jury ayant recommandé une baisse de subvention pour certains porteurs de projets, les montants de subvention finalement alloués à ces derniers ne correspondent pas, dans certains cas, aux montants préalablement demandés lors de la pré-candidature.

Figure 4: Subventions FEJ accordées aux porteurs et évaluateurs



ANNEXE 2 : Fiches expérimentation

Projets accessibles sur le site du FEJ : <https://www.experimentation-fej.injep.fr/>

• Vivre et travailler au pays : de l'idée au projet de vie en milieu rural

(APRURAL-420)

Porteur : AZIA

Région : Nouvelle-Aquitaine

Territoire d'expérimentation : Soule

Axe 1 - Favoriser la revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes

Thématique : création d'activités économiques et sociales

Public bénéficiaire : 310 jeunes scolaires et non scolaires de 12 à 35 ans, vivant en Soule.

Résumé : Dans l'objectif de vivre et travailler en milieu rural, le projet ambitionne de travailler sur toute une chaîne d'actions stratégiques afin de créer un environnement local favorable à l'épanouissement des jeunes sur le territoire : création d'une expertise sur les dynamiques socio-économiques locales via une base de données actualisée, d'une aide à l'orientation des jeunes en fonction des opportunités du territoire via un guide illustré et de témoignages de jeunes, ainsi que d'une aide à la création et la reprise d'entreprises par des prêts à taux 0%.

Objectifs :

- Comprendre le territoire : réaliser un diagnostic socio-économico-démographique de la Soule.
- Valoriser le territoire : aider et accompagner les jeunes lors de leur orientation professionnelle, pour connaître les atouts et opportunités du territoire en matière de débouchés professionnels porteurs et de secteurs économiques d'avenir.
- Aider à entreprendre sur le territoire : aider, soutenir et promouvoir la création et la reprise d'entreprises par les jeunes, pour un écosystème d'entreprises dynamique et renouvelé.

Actions :

- Réalisation d'un guide de l'emploi en Soule : travailler à l'attractivité du territoire en valorisant les possibilités de carrière en Soule grâce à un diagnostic de territoire et des témoignages d'actifs souletins.
- Mise en œuvre d'ateliers pédagogiques de découverte des métiers et de l'emploi sur le territoire afin de placer les jeunes dans une démarche active d'orientation.
- Développement et installation d'un comité local d'épargne afin de créer des alternatives locales pour soutenir des initiatives économiques sur le territoire.

Partenaires : La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées Atlantiques, Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG), Pôle Emploi, La Communauté d'Agglomération du Pays Basque, Région Nouvelle-Aquitaine, l'Organisation pour le développement de l'action de coopération économique.

Calendrier de l'expérimentation : 01/09/2020 – 31/12/2023

Budget total propre à l'expérimentation: 35 900 € dont 30 000€ du FEJ

Evaluateur : Laboratoire PASSAGES-CNRS

Budget total propre à l'évaluation : 60 350 € dont 47 100€ du FEJ

Méthode évaluative : L'évaluation vise à produire un diagnostic social du territoire et appréhender les représentations des jeunes sur les opportunités professionnelles et leur maintien sur le territoire, à suivre la mise en œuvre du projet et apporter une expertise *in itinere* en identifiant les freins et leviers dans la mise en œuvre des actions, ainsi qu'à mesurer l'effet des différentes actions sur le niveau d'information et la création d'entreprises de jeunes sur le territoire.

• L'Ariège : une pépinière d'initiatives pour les jeunes citoyens

(APRURAL-424)

Porteur : Ligue de l'Enseignement Fédération des Œuvres Laïques de l'Ariège

Région : Occitanie

Territoire d'expérimentation : Ariège

Axe 1 - Favoriser la revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes

Thématique : Création d'activités sociales et économiques

Public bénéficiaire : 814 jeunes de 16 à 25 ans sur la communauté de communes Arize-Lèze et 3162 sur l'agglomération du Pays de Foix-Varilhes.

Résumé : Développement de deux pépinières dédiées au soutien des jeunes dans leurs créations d'activités (sociales, culturelles, économiques, humanitaires...). Ces pépinières collaboratives réuniront, autour des jeunes, des professionnels et des forces vives locales, pour accompagner le droit à l'expérimentation. Ces pépinières seront hébergées et accompagnées par deux structures existantes au sein de deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Objectifs :

- Créer les conditions d'accompagnement du parcours des jeunes vers l'insertion, la citoyenneté sociale et l'émancipation.
- Co-construire un dialogue structuré entre jeunes et acteurs.
- Former et réunir un réseau d'acteurs éducatifs, sociaux et économiques, acculturés autour des problématiques jeunesse.

Actions :

- Création de campus ruraux de projets sur deux territoires ariégeois et dans le cadre d'une coordination départementale à fonction d'accompagnement et d'observatoire.
- Organisation des Assemblées Libres de Jeunes locales et départementales, suivies par des cycles de dialogue structuré locaux et départementaux.
- Structuration de l'axe jeunesse du projet départemental pour des politiques éducatives concertées porté par la plateforme « Territoires Éducatifs » vers des politiques de jeunesse intégrées.

Partenaires : Mission locale, chambres consulaires, CFA, Pépinières d'entreprise, Université, BIJ/PAEJ, Caisse Allocations Familiales - DDCSPP - Conseil Départemental, Communauté de communes Arize-Lèze et communauté d'agglomération du Pays de Foix-Varilhes, Fédérations d'Education Populaire

Calendrier de l'expérimentation : 01/10/2020 – 31/12/2023

Budget total porteur: 915 848 € dont 193 200€ du FEJ

Evaluateur : Agence Phare

Budget total évaluateur : 98 820 € dont 79 056€ du FEJ

Méthode évaluative: L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure des pépinières d'initiatives permettent de favoriser l'insertion socioprofessionnelle et l'accès à la citoyenneté de jeunes de territoires ruraux. Quatre objectifs principaux seront poursuivis :

- documenter les modalités de mise en œuvre des pépinières collaboratives ;
- évaluer la pertinence et les impacts de ces pépinières sur l'accompagnement des jeunes ;
- évaluer les contributions des pépinières à l'enrichissement et l'harmonisation des politiques éducatives départementales ;
- identifier les conditions de réussite et d'essaimage de ces pépinières.

L'approche méthodologique retenue est mixte, associant méthodes qualitatives, quantitatives et analyses de réseaux.

En route vers la santé (APRURAL-426)

Porteur : Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Territoire d'expérimentation : Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté / Territoire Sud-Grésivaudan
Axe 2 - Favoriser l'accès des jeunes aux services de proximité en matière de santé et de prévention des conduites à risque

Thématique : Santé

Public bénéficiaire : 125 jeunes par an (jeunes scolarisés, jeunes femmes, jeunes isolés, jeunes précaires, jeunes NEET invisibles, jeunes en situation de handicap) et 70 adultes par an.

Résumé : Le dispositif vise à mobiliser les différents acteurs du territoire afin de proposer un service de proximité, en utilisant l'« aller-vers » dans des communes rurales éloignées, pour faciliter l'accès aux soins et améliorer la prévention des conduites à risque, auprès des jeunes en milieu rural, et prioritairement les jeunes femmes. Une attention sera apportée sur la littératie de santé, qui interviendra de façon transversale à l'ensemble du projet.

Objectifs :

- Faciliter l'accès aux soins des jeunes et des jeunes femmes isolées sur les communes rurales en utilisant un minibus pour « aller vers » et lutter contre les inégalités sociales de santé.
- Renforcer le partenariat et les connaissances des professionnels du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Actions :

- Mise en place de permanence de première écoute, dans le minibus par des professionnels spécialistes. Confidentiel, gratuit, anonyme, dans un véhicule mobile sur le territoire par des professionnels spécialistes (travailleur social et psychologue).
- Mise en place d'action de sensibilisation en lien avec les compétences psycho-sociales, dans les établissements scolaires et les espaces de Vie Sociale.
- Formation des professionnels.
- Coordination du réseau des violences faites aux femmes, intrafamiliales et aide aux victimes, et co-construction de sous-groupes de travail.

Partenaires : Centre de planification et d'éducation familiale, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), Aide Information aux Victimes, Service Jeunesse, Point information jeunesse, Cyber-base, Mission Locale, Etablissements scolaires, Professionnels de santé du territoire, les CCAS du territoire, Les Espaces de Vie Sociale du Territoire, MSA, Pôle Emploi

Calendrier de l'expérimentation : 01/09/2020 – 30/06/2023

Budget total propre à l'expérimentation: 394 922€ dont 114 800€ du FEJ

Evaluateur : Laboratoire d'études et de recherche sur l'intervention sociale (LERIS)

Budget total propre à évaluation : 89740 € dont 54 374€ du FEJ

Méthode évaluative : L'évaluation a pour objectifs de :

- Disposer d'une vision d'ensemble du déroulé, des forces et faiblesses du processus tel qu'il est mis en place.
 - Identifier et mesurer l'impact du processus développé sur les jeunes, les professionnels.
 - Mesurer l'évolution des compétences sur les questions centrales du projet.
 - Faire évoluer le projet selon les enseignements de l'évaluation et consolider la démarche d'aller-vers.
- La méthode proposée est celle de l'évaluation *in itinere* qui s'appuie sur une démarche qualitative (entretiens, observations, analyse documentaire) et une enquête quantitative (questionnaires).

Le lieu mobile (APRURAL-428)

Porteur : Maison des jeunes et de la culture de Morlaix

Région : Bretagne

Territoire d'expérimentation : Communauté d'agglomération de Morlaix communauté (Finistère)

Axe 1 - Favoriser la revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes

Axe 3 - Favoriser la mobilité et la socialisation des jeunes ruraux

Thématique : Information jeunesse

Public bénéficiaire : Jeunes de 13-30 ans du territoire de Morlaix Communauté

Résumé : Le Point Information Jeunesse (PIJ) de la MJC de Morlaix intervient sur Morlaix Communauté, territoire rural de 26 communes. "Le lieu mobile", porté par le PIJ, est un véhicule aménagé permettant l'accueil individuel et collectif de jeunes. Ce véhicule est mutualisé avec les partenaires jeunesse du territoire afin de répondre au mieux aux problématiques des jeunes et de créer un relais efficace entre professionnels. La finalité de cet outil est de faciliter l'accès aux droits des jeunes en allant là où ils sont.

Objectifs :

- Encourager l'esprit d'initiative des jeunes dans la création d'activités sur leur bassin de vie.
- Susciter une démarche partenariale forte autour des enjeux de la jeunesse.
- Etablir des coopérations entre les différents campus (jeunes, professionnels et partenaires) du réseau des Foyers ruraux du Grand Est.

Actions :

- Définition d'une méthodologie de construction et d'accompagnement des campus.
- Définition des missions du coordinateur/animateur du campus sur le territoire d'expérimentation.
- Construction des comités de pilotage locaux.
- Mobilisation des jeunes sur la construction des campus.
- Identification des animateurs de campus.
- Organisation de la coopération entre les actions et les différents niveaux d'acteurs.

Partenaires : Communauté d'Agglomération, Point Accueil Ecoute Jeunes, CAF, ART - Plate-forme de mobilité, CSAPA, Point Santé, Planning Familial

Calendrier de l'expérimentation : 01/09/2020 – 30/06/2023

Budget total propre à l'expérimentation: 148 430 € dont 47 635€ du FEJ

Evaluateur : GESTE

Budget total propre à évaluation : 29 610 € dont 23 688€ du FEJ

Méthode évaluative: Les objectifs de l'évaluation sont d'éclairer les axes suivants : les effets de la démarche d'aller vers sur les pratiques des professionnels et acteurs locaux pour mieux répondre aux besoins des jeunes, mais aussi celle des jeunes sur leur territoire (autre rapport à l'institution, identification au territoire, connaissance des services...); les effets sur le parcours individuel et collectif des jeunes concernés par le projet (dynamisation, émancipation, construction d'un projet de vie, montée en capacités et compétences, participation citoyenne...); l'évolution des modalités de coordination et coopération entre acteurs sur un plan transversal.

L'évaluateur propose une démarche d'évaluation « chemin faisant ». La méthodologie proposée repose avant tout sur un large recueil d'informations réalisé au travers d'entretiens semi-directifs, focus groupes, observations, permettant d'interroger de manière individuelle et/ou collective l'ensemble des parties prenantes (professionnels, partenaires, jeunes...).

Laboratoire Jeunesse (APRURAL-440)

Porteur : Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine

Région : Bretagne

Territoire d'expérimentation : Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan

Axe 1 - Favoriser la revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes

Thématique : Campus ruraux

Public bénéficiaire : 60 jeunes de 18 à 30 ans d'univers différents, représentatifs de la jeunesse du pays de Redon

Résumé : Un groupe, une "promotion" d'une trentaine de jeunes de 18 à 30 ans s'engage au sein d'un parcours de 2 à 3 mois, où ils pourront s'approprier collectivement un lieu "laboratoire", "incubateur de projets", et pratiquer différentes disciplines (culturelles, artistiques, architecturales : aménagement d'un espace) sous une dimension expérimentale, coopérative, éducative et pédagogique.

Objectifs :

- Faciliter l'inclusion sociale grâce à l'épanouissement personnel et le développement de compétences (savoir-faire et savoir-être).
- Reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes adultes en développant la coopération.
- Accompagner les jeunes ruraux dans l'appropriation de leur territoire et leur capacité à y agir, en impulsant la création d'un lieu expérimental créé et géré par les jeunes et pour les jeunes.

Actions :

- Développement d'un espace de lien social pour le soutien au développement personnel, à la construction identitaire et à l'insertion professionnelle des jeunes adultes redonnais.
- Accompagnement de l'organisation en collectif citoyen pour l'engagement et l'auto-détermination des jeunes-adultes redonnais pendant le Laboratoire.
- Actions culturelles développées localement pour favoriser l'appropriation territoriale et soutenir le pouvoir d'agir des jeunes adultes redonnais.

Partenaires : Ville de Redon, Mission Locale, Foyer de jeunes travailleurs- La MAPAR, Etablissements du second degré, CAF 56 et 35, Conseil départemental 35, DDCS 56 et 35, Redon Agglomération, Office Intercommunal des Sports, Manivel Cinéma, théâtre "le Canal" et école de musique "le conservatoire", Bretagne Porte de Loire Communauté

Calendrier de l'expérimentation : 01/09/2020 – 31/10/2022

Budget total : 238 977€ dont 84 000€ du FEJ

Evaluateur : SC-CE

Budget total évaluateur : 32 640€ dont 26 112€ du FEJ

Méthode évaluative : L'évaluation questionne l'efficacité du Laboratoire jeunesse en matière d'inclusion sociale, d'engagement collectif et d'appropriation territoriale des jeunes-adultes participants. Elle vise à révéler la capacité du projet à produire des résultats qui répondent à la fois aux objectifs pédagogiques du Laboratoire jeunesse, aux enjeux territoriaux soulevés précédemment et aux enjeux des jeunes adultes au sein de leur territoire.

L'évaluation comparative des éditions vise à mesurer l'efficacité du dispositif expérimental au moyen d'entretiens, d'analyse documentaire et de questionnaires.

"Je chemine, tu chemines, nous cheminons en Gâtine" (APRURAL-448)

Porteur : Centre Socio Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet

Région : Nouvelle-Aquitaine

Territoire d'expérimentation : Le territoire est le pays de Gâtine dans les Deux Sèvres

Axe 2 - Favoriser l'accès des jeunes aux services de proximité en matière de santé et de prévention des conduites à risque

Thématique : Santé

Public bénéficiaire : 700 jeunes de 16 à 30 ans, et plus particulièrement les jeunes femmes isolées.

Résumé : Les jeunes sont des citoyens à part entière. Le centre socio culturel de l'Airvaudais souhaite leur donner les moyens d'expérimenter. Après une phase de reconnaissance, d'identification et de connaissance, il s'agira de leur permettre de prendre confiance en eux. Par un travail de socio esthétisme et de connaissance de son territoire, l'équipe du centre socio culturel vise à accompagner les jeunes bénéficiaires vers de la création d'activités.

Objectifs :

- Aller à la rencontre des publics bénéficiaires du dispositif.
- Installer une relation de confiance.
- Valoriser et développer les compétences des jeunes.

Actions :

- Identification des jeunes qui ne sont pas sociabilisés par des établissements scolaires, structures, associations et leur proposer des temps d'échanges et de rencontres.
- Mise en œuvre d'une démarche d'« aller vers » pour accompagner les jeunes au quotidien en leur proposant des actions qui leur permettent de prendre confiance en eux et en autrui.
- Accompagnement des jeunes dans leurs démarches de projets, pour leur permettre de valoriser leurs expériences et leurs savoir-faire en créant des espaces de pépinières de projets.

Partenaires : La Maison des adolescents, La Mutualité sociale agricole, CAF, Mission locale, Communauté de communes de Val de Gâtine, Association structurant les politiques jeunesse intégrée, Communauté de communes Parthenay Gâtine, Communauté de communes Airvaudais Val du Thouet, Région Nouvelle Aquitaine, Pays de Gâtine

Calendrier de l'expérimentation : 01/09/2020 – 30/09/2023

Budget total : 388 000 € dont 118 400€ du FEJ

Evaluateur : COPAS

Budget total évaluateur : 25 000 € dont 20 000€ du FEJ

Méthode évaluative : L'évaluation vise à observer les effets transformateurs du projet sur les acteurs (les jeunes ou les professionnels de la jeunesse, du développement social et territorial).

La méthode repose sur une approche évaluative avant et après, combinée à une approche évaluative *in itinere* pour comprendre ces modalités de déploiement et les articulations entre les différentes phases. Un focus sera également proposé sur les dynamiques coopératives qui pourront émerger dans chaque phase entre jeunes, acteurs de la jeunesse, du développement social et territorial.

Rêves d'installation (APRURAL-452)

Porteur : Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

Région : Île-de-France

Territoire d'expérimentation : France métropolitaine

Axe 1 - Favoriser la revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes

Thématique : Création d'activités

Public bénéficiaire : Jeunes issus des territoires ruraux de 15 à 30 ans avec une approche adaptée aux différentes tranches d'âge

Résumé : Rêves d'installation est une expérimentation par et pour les jeunes ruraux pour leur permettre de réussir leur insertion professionnelle et personnelle sur les territoires ruraux, en considérant les enjeux liés au contexte actuel. A travers ce projet, il s'agira d'aborder et expérimenter des activités sur les thèmes du travail, de l'orientation, de l'installation en rural, de l'économie sociale et solidaire et de la formation. Nouvelles formes de travail, enquêtes itinérantes, tiers-lieux, séjours de jeunes adultes, visites d'expériences autant de propositions pour aller du Rêves au projet !

Objectifs :

- Se réapproprier les grands enjeux autour du travail en milieu rural.
- L'installation collective : de nouvelles formes d'installation pour les jeunes ?
- Développer un parcours de formation pour créer, animer, gérer et pérenniser des tiers-lieux en rural.

Actions :

- Création d'outils adaptés pour la réflexion sur le projet professionnel des jeunes au sein de l'enseignement agricole.
- Expérimentation de module de formation sur la place des jeunes dans l'émergence et l'animation de tiers-lieux.
- Transférabilité et valorisation des actions.

Partenaires : Fédération Nationale Familles Rurales, Coopérative des Tiers Lieux, revue associative « Transrural initiatives », Union Nationale des Maisons Familiales Rurales, Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé, Coopératives d'Installation en Agriculture Paysanne, Réseau Impact, Réseau Piments, Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires

Calendrier de l'expérimentation : 01/09/2020 – 30/06/2023

Budget total propre à l'expérimentation: 360 000€ dont 147 000€ du FEJ

Evaluateur : Sauléa

Budget total propre à évaluation : 65 990€ dont 65 990€ du FEJ

Méthode évaluative : L'objectif de cette évaluation est de montrer en quoi, grâce à des interventions à différents moments des parcours des jeunes (de l'orientation à la stabilisation de projet), le projet « Rêves d'installation » développent chez les jeunes ruraux, les perspectives d'installation d'activités économiques en milieu rural sous différentes formes juridiques.

Il s'agit d'une évaluation *in itinere* qualitative afin de mesurer les effets propres au projet « Rêves d'installation ». La méthodologie proposée repose sur des analyses documentaires (littérature scientifique et documents liés au projet), entretiens semi-directifs individuels et collectifs, observations *in situ*, groupes de travail, questionnaire en ligne, réunions transversales.

• **Mobi'coloc : bouger, se loger, s'installer avec la sous-coloc en milieu rural**

(APRURAL-462)

Porteur : Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes

Région : Ile-De-France

Territoire d'expérimentation : France métropolitaine

Axe 3 - Favoriser la mobilité et la socialisation des jeunes ruraux

Thématique : Mobilité

Public bénéficiaire : Jeunes de 16-30 ans en mobilité dans ou vers un territoire rural, avec une attention spécifique aux jeunes rencontrant des difficultés particulières (insertion, handicap, réfugiés, etc.)

Résumé : le dispositif vise à développer des solutions de logement clé en main et abordables pour les jeunes en mobilité dans les territoires ruraux afin de soutenir l'accès à l'autonomie des jeunes, leur mobilité et l'attractivité de ces territoires. Ces solutions prendront la forme de sous-cococations (sous-location avec plusieurs locataires), une forme d'intermédiation locative dans laquelle l'association est locataire en titre du logement et sous-loue à plusieurs jeunes qui cohabitent et bénéficient d'un accompagnement de la structure.

Objectifs :

- Développer des solutions de logement clé en main et abordables pour les jeunes en mobilité dans les territoires ruraux, afin de soutenir leur installation et leur accès à l'autonomie.
- Favoriser la mixité sociale et l'apprentissage de l'autonomie résidentielle des jeunes ruraux

Actions :

- Observation des besoins et des possibilités de développement d'offre sur chaque territoire.
- Captation des logements nécessaires au projet sur le territoire.
- Mise en place d'une gestion locative adaptée permettant aux jeunes de mobiliser les logements captés.
- Prise en compte des critères de mixité sociale dans l'accès des jeunes au logement captés.

Partenaires : CLLAJ du Pays Coeur d'Herault, Association pour Logement des Jeunes du Gers, CLLAJ du Mortainais, de Saint-Dié-des-Vosges, CLLAJ de Mâcon, du Chablais, CNAF, FAPIL

Calendrier de l'expérimentation : 01/ 09/2020 – 08/2023

Budget total propre à l'expérimentation: 464 000€ dont 147 000€ du FEJ

Evaluateur : Pennec Études Conseils

Budget total propre à évaluation : 74 448 € dont 41 403€ du FEJ

Méthode évaluative: L'évaluation vise à resituer le contexte d'émergence du dispositif, à analyser les freins et les éléments facilitateurs de la mise en œuvre et à identifier les effets des dispositifs sur les jeunes bénéficiaires et les acteurs de l'expérimentation.

La méthode repose sur une approche compréhensive ainsi qu'une analyse comparative des 6 territoires concernés *via* un recueil de données quantitatives, des entretiens ainsi que des observations *in situ*.

Porteur : Association les petits débrouillards Grand Ouest

Région : Bretagne

Territoire d'expérimentation : Communauté de communes du Kreiz-Breizh

Axe 1 - Favoriser la revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes

Thématique : Création d'activité

Public bénéficiaire : 5 jeunes de 22 à 24 ans

Résumé : Ce projet vise à accompagner un groupe de jeunes habitants à Rostrenen dans la création d'un Escape Game. Il vise à sensibiliser aux énergies renouvelables.

Objectifs :

- Accompagner un groupe de jeunes dans la réalisation d'un Escape Game et en assurer l'animation.
- Sensibiliser les publics aux énergies renouvelables.
- Favoriser l'itinérance du jeu et en assurer l'animation sur le territoire.

Actions :

- Participation à la réinsertion professionnelle des jeunes bénéficiaires du dispositif.
- Formation et accompagnement des jeunes pour la réalisation d'un Escape Game pédagogique et en assurer l'animation.

Partenaires : Association « Esprit fab lab », Conseil départemental, CAF, Communauté de communes du Kreiz-Breizh

Calendrier de l'expérimentation : 01/09/2020 – 31/12/2021

Budget total de l'expérimentation : 68 150 € dont 34 075€ du FEJ

Evaluateur : JEUDEV I

Budget total évaluateur : 35 775€ dont 28 500€ du FEJ

Méthode évaluative : L'objectif de l'évaluation est d'accompagner chemin faisant l'expérimentation, avec une analyse pré/post de la situation locale.

Il s'agit d'appréhender les effets du dispositif au regard de sa portée éducative sur les jeunes impliqués, les militants du Fablab, et les participants au jeu, ainsi que d'analyser l'inscription de ce dispositif dans sa dimension territoriale en analysant notamment l'évolution des représentations des habitants sur la culture numérique.

• "Un réseau régional de campus ruraux de projets, en Grand Est"

(APRURAL-470)

Porteur : Union régionale des Foyers Ruraux Grand Est

Région : Grand Est

Territoire d'expérimentation : Départements du Haut-Rhin, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Vosges

Axe 1 - Favoriser la revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes

Thématique : Campus ruraux

Publics bénéficiaires : 100 jeunes ruraux de 16 à 29 ans, acteurs locaux (élus, professionnels)

Résumé : Les Foyers Ruraux du Grand Est proposent de mettre en place des organisations de proximité, regroupant jeunes, professionnels, réseaux associatifs et collectivités locales, pour initier une démarche d'accompagnement qui favorise l'émergence de projets de jeunes. Ces "campus de projets" innovants se déclineront sur 5 territoires ruraux de la région Grand Est, aux caractéristiques démographiques et socio-économiques différentes et peu outillés dans l'accompagnement d'initiatives de jeunes. La force et l'originalité de cette proposition résident dans la mise en réseau et la coopération renforcée de ces différentes expériences à l'échelle du Grand Est, de l'élaboration à l'évaluation.

Objectifs :

- Encourager l'esprit d'initiative des jeunes dans la création d'activités sur leur bassin de vie.
- Susciter une démarche partenariale forte autour des enjeux de la jeunesse.
- Établir des coopérations entre les différents campus (jeunes, professionnels et partenaires) du réseau des Foyers ruraux du Grand Est.

Actions :

- Mise en œuvre des modalités d'un accompagnement original des initiatives de jeunes, sur des territoires de proximité.
- Mise en place de comités territoriaux où les acteurs locaux seront invités à être partie prenante des projets à l'initiative des jeunes en agissant à leur côté (50% des membres du campus sont des représentants de ces acteurs locaux).
- Identification des spécificités liées à chaque territoire et modélisation des processus d'intervention permettant d'appréhender cette diversité. Cette interconnaissance et cette coopération portera sur tous les niveaux de l'expérimentation : acteurs mobilisés, gouvernance, freins et leviers, jeunes parties prenantes, projets suscités

Partenaires : Conseil Régional Grand Est

Calendrier de l'expérimentation : 01/09/2020 – 31/07/2023

Budget total propre à l'expérimentation : 510 000 € dont 157 500€ du FEJ

Evaluateur : Agence Phare

Budget total évaluateur : 92 767 € dont 74 214€ du FEJ

Méthode évaluative : L'évaluation vise à considérer dans quelle mesure la mise en place de « campus ruraux de projet » permet de répondre aux besoins spécifiques des jeunes ruraux en matière d'accompagnement de projets, en apportant une solution innovante et participative. Elle permettra d'évaluer la pertinence et l'efficacité des « campus ruraux de projet », ainsi que les effets des instances de coopération territoriale intégrant des jeunes.

La méthode est basée sur une approche qualitative, fondée sur des entretiens semi-directifs ainsi que sur le recueil de données sur les profils des jeunes bénéficiaires *via* un tableau de bord co-construit avec les porteurs de projets.

Contact

Élodie Sans-Chagrin, chargée de projets expérimentaux
elodie.sans-chagrin@jeunesse-sports.gouv.fr

Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Mission Expérimentation et Evaluation des Politiques Publiques
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
Téléphone : +33 (0)1 40 45 93 22
<https://www.experimentation-fej.injep.fr/>



Direction de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire
et de la Vie associative



Retrouvez nos publications sur www.injep.fr